Otto Glaus

Immeubles City Parc à St. Gall. 1959.

Ce nom de City Parc s'applique à l'assainissement d'une zone de la vieille ville comportant des immeubles de 8 étages à 9 étages et demi. Pour des raisons de rendement économique, la construction de balcons sur la plupart des façades n'était pas autorisée. Pour y remédier, l'architecte a cherché à ouvrir ces façades le plus possible, les fenêtres allant jusqu'aux planchers.

Les bâtiments vus du sud-ouest Détail façade nord et plan type d'étage





